

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Port-Gentil: 3 000 kits scolaires pour les apprenants du 2e arrondissement

UN énième élan de solidarité du député Jean-Fidèle Otandault.

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

COMME à chaque rentrée des classes, l'honorable Jean-Fidèle Otandault, député du 2e arrondissement de la commune de Port-Gentil, n'a pas dérogé à sa tradition d'être solidaire des maillons vulnérables de sa circonscription électorale.

Il y a quelques jours, accompagné de son suppléant Franck Madama-Ma-Lewandja, et du maire du 2e arrondissement Jean-Pierre Mbandinga Nzamba, le parlementaire a fait le tour des établissements de sa

circonscription électorale pour y distribuer des kits scolaires aux apprenants issus des familles démunies. À cette occasion, visiblement contents, les directeurs des écoles publiques Abbé Yoya, Ambourouet-Avaro, Ancienne-Balise, Balise 1, Henri-Clément... ont remercié le député Otandault, pour ses multiples soutiens à l'éducation et à la formation de la jeunesse portgentillaise.

Pour étayer leurs propos, ils sont revenus sur les nombreux apports de l'élu national. Citant, entre autres, les dotations en ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, rames de papier... distribués lors de la précédente rentrée scolaire à l'ensemble des écoles publiques du 2e arrondissement. Sans oublier la réfection de certaines en 2018.



Le bienfaiteur Otandault et une partie des élèves bénéficiaires du 2e arrondissement.

Photo: Kourmou

Notons qu'en dehors des apprenants issus des écoles primaires de son fief politique, l'honorable Jean-Fidèle Otandault s'est également rendu au siège du Conseil départemental de Bédjé (CDB), où il a procédé à la

remise d'un important lot de fournitures scolaires destiné aux élèves des écoles publiques du département de Bédjé.

"En cette période difficile de rentrée scolaire, j'ai tenu à venir, comme à

chaque rentrée scolaire, en aide à plusieurs familles démunies de mon siège électoral. C'est un petit geste de solidarité, mais une véritable bouffée d'oxygène pour de nombreux parents", a confié le député Otandault.

Bitam: le rendu parlementaire de la sénatrice Honorine Nzet Biteghe



Photo: PME

La sénatrice Nzet Biteghe et quelques autorités politiques et administratives de Bitam.

ELLE a échangé avec les chefs et les autorités du Ntem.

E. EBANG-MVE
Bitam/Gabon

LE Centre de lecture et d'animation culturelle (Clac) de Bitam a servi de cadre dernièrement au compte-rendu parlementaire de la sénatrice Honorine Félicité Nzet Biteghe.

C'était en présence du préfet du Ntem, Jean-Claude Mounziégou Maloulah, du maire de Bitam,

Jules Mbelé Asseko, du président du Conseil départemental du Ntem, Lambert Edou, du député du 2e siège du Ntem, Francis Ntolo Eya'a, des chefs de quartiers de la commune, de villages et de cantons du département du Ntem.

La parlementaire a remercié le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, pour l'avoir nommée sénatrice. Selon Honorine Félicité Nzet Biteghe, lors de la précé-

dente session ordinaire qui a pris fin le 30 juin dernier, le Sénat a examiné 32 textes.

Au niveau de l'organisation des institutions, il y a eu: le projet d'ordonnance portant loi organique du Sénat, le projet d'ordonnance portant dispositions spéciales à l'élection des sénateurs, la résolution portant révision du règlement du Sénat.

" Ces textes visent, notamment, à l'arrimage du Sénat aux nouvelles évolutions institutionnelles issues des révisions constitutionnelles de 2018 et de 2020 ", a précisé la parlementaire.

Non sans ajouter qu'aux plans économique, financier et fiscal, le Sénat a aussi adopté l'ordonnance portant création d'une réserve stratégique d'or en République gabonaise. Et le projet de loi de finances rectificative 2021 qui a connu une hausse de 362 milliards 200 millions CFA.

Au cours des échanges, les chefs ont parlé des problèmes de routes, du paiement de leurs émoluments, de la vaccination contre Covid-19, de l'accès aux soins primaires, à l'eau et à l'électricité, etc.

Le Grand Magal de Touba célébré à Port-Gentil



Instant de prière et de lecture du Coran des mourides.

Photo: Sidonie Ambonguila

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

LES Mourides ont célébré, dimanche dernier, à la Dahira Khadim Rassoul de Port-Gentil (leur lieu de culte), le Grand Magal de Touba, la plus importante fête religieuse de cette confrérie musulmane qui commémore, à cette occasion, le départ en exil de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme. Cette année encore, la communauté mouride de la capitale économique a communiqué avec celles du monde entier, singulièrement celle de leur capitale spirituelle, la ville sainte de Touba (Sénégal), lieu de pèlerinage d'où est parti, en 1895, Cheikh Ahmadou Bamba, pour un exil qui le conduira au Gabon, à Mayumba, en passant

par Libreville, Port-Gentil, Ndjolé, Lambarené. Un périple qu'a retracé, pour les invités, l'Iman Cheikh Seck, en présence de Dieudonné Ibouily, directeur provincial du Travail, représentant Eugénie Marie Caroline Kamara, préfète du département de Bédjé, empêchée.

Dans son propos, l'orateur a dit avoir " l'habitude de méditer sur le courage, l'honneur, la dignité et l'abnégation d'un homme qui venait juste d'avoir 40 ans ", qui a tenu tête à " toute une administration coloniale qui a massacré tous les résistants ".

Parmi les nombreux enseignements hérités de Cheikh Ahmadou Bamba, l'intervenant a mis l'accent sur la prière et la lecture du Coran. " Priez beaucoup le Seigneur autant que vous le pouvez. Lisez le Coran ainsi que mes poèmes adressés à Dieu et au prophète ", avait enseigné le saint-homme.

Par la voix de l'Imam, les Mourides ont adressé leurs prières au " peuple gabonais et à l'ensemble des hautes autorités d'un pays de paix, de développement et d'harmonie ".